

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le lundi 2 novembre 2015 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire Denis Laporte :

Daniel Leblanc
Françoise Cormier
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est également présent, Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

336- 2015

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

R 337-2015

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 5 ET 19 OCTOBRE 2015

Sur la proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers que les procès-verbaux des séances du Conseil tenues les 5 et 19 octobre 2015 soient adoptés.

ADOPTÉ

R 338-2015

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes lot 1 et lot 2 du 29 octobre 2015, pour laquelle les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 31 217,38 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois aux listes lot 3 et lot 4 du 29 octobre 2015, d'une somme de 74 355,74 \$ soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

339-2015

ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal un état des revenus et dépenses au 31 octobre 2015.

340-2015

DÉPÔT DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les élus municipaux conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

341-2015

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Le maire, Denis Laporte, fait lecture du discours annuel, sur la situation financière de la municipalité et sa publication est acceptée par les membres du Conseil municipal.

La liste des contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$, et ce, pour la période du 1^{er} novembre 2014 à 31 octobre 2015, est également déposée.

342-2015

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE 2016

Françoise Cormier, donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement déterminant les différents taux de taxation pour l'exercice financier 2016.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

R 343-2015

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2016

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal stipule que dorénavant avant le début de chaque année civile, le Conseil doit établir le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau, et unanimement résolu par les conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016, qui se tiendront (sauf exception) le lundi et débiteront à 19 h :

5 janvier (mardi)	4 juillet
1 ^{er} février	15 août
7 mars	12 septembre
4 avril	3 octobre
2 mai	7 novembre
6 juin	5 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément à Code municipal.

ADOPTÉ

R 344-2015

BRUNCH-BÉNÉFICE — ÉMÉLIE-GAMELIN

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers de faire l'achat de quatre billets pour le 25^e Brunch-bénéfice du Centre d'action bénévole Émilie Gamelin qui aura lieu le dimanche 22 novembre 2015 au Club de golf de Joliette au coût de 30 \$/ billet .

ADOPTÉ

R 345-2015

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS EN 2016

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu de renouveler pour l'année 2016 l'adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités au montant de 3 590,48 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ

R 346-2015

SUBVENTION AU CLUB OPTIMISTE - 2016

Les conseillères Sylvie Frigon et Françoise Cormier dénoncent leur intérêt dans la question et ne prennent pas part aux discussions et ne participent pas au vote qui en résulte.

ATTENDU QUE le 9 novembre 2009, le conseil adoptait la résolution R 364-2009 octroyant annuellement une subvention de 1 000 \$ pour l'entretien de la piste de ski de fond;

ATTENDU QUE le Club Optimiste contribue à l'entretien de la patinoire extérieure depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE le club Optimiste a présenté une demande de subvention additionnelle de 600 \$ représentant 50% du coût de remplacement des 8 pneus du véhicule « argo »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Jean Brousseau, et unanimement résolu par les conseillers qui n'ont pas dénoncé leur intérêt sur le sujet : que le conseil :

- **QUE** le conseil accorde une subvention annuelle renouvelable de 1 000 \$ en 2015, pour le maintien du sentier de ski de fond pour la saison 2015-2016;
- **QU'**un montant de subvention non récurrente de 600\$ soit ajouté en 2016;
- **D'accorder** une subvention au Club Optimiste pour le remboursement du déneigement de la patinoire extérieure en 2016 estimé à moins de 600\$.

ADOPTÉ

R 347-2015

INDICE DE PRIX À LA CONSOMMATION POUR CALCUL DES SALAIRES 2016

ATTENDU QUE le conseil a adopté le 2 décembre 2013, le règlement 2013-241 modifiant le règlement 2007-135 décrétant les conditions de travail des fonctionnaires municipaux;

ATTENDU QUE le conseil a adopté le 6 janvier 2014, le règlement 2014-245 régissant le traitement des élus municipaux;;

ATTENDU QUE l'indexation consiste dans l'augmentation, pour chaque exercice, du montant applicable pour l'exercice précédent d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la province de Québec établi par Statistique Canada pour 12 mois se terminant en septembre de chaque année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers :

QUE les échelles salariales des fonctionnaires municipaux soient haussées de 2%;

QUE les salaires des élus municipaux soient haussés de 1%;

ADOPTÉ

R 348-2015

PROGRAMME CARRIÈRE ÉTÉ 2016 – COORDONNATEUR DE CAMP DE JOUR ET SURVEILLANTS AUX PARCS DU MOULIN-FISK ET DU TROU-DE-FÉE

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les

conseillers d'autoriser Shanie Déziel à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Carrière Été 2016 pour la création de (2) emplois de surveillants pour les parcs du Moulin-Fisk et du Trou-de-Fée et un emploi de coordonnateur du camp de jour.

Que le taux horaire des employés embauchés sur ce projet soit fixé en fonction de la politique salariale en vigueur.

ADOPTÉ

R 349-2015

ACHAT DE CHÈQUES-CADEAUX

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier Pierre Rondeau à faire l'achat de chèques-cadeaux pour une somme de 900 \$ à remettre dans le cadre de la période des Fêtes.

ADOPTÉ

R 350-2015

NOMINATION DE LA COORDONNATRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET DE LA REPRÉSENTANTE MUNICIPALE

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers :

QUE Patricia Nault soit reconduite auprès du Réseau Biblio, comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale de Crabtree;

QU'en remplacement prolongé de Patricia Nault, Caroline Turgeon agisse comme substitut durant cette période;

QUE Françoise Cormier soit reconduite dans son rôle de représentante (répondante) municipale.

QUE copie de la présente résolution soit transmise au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.

ADOPTÉ

R 351-2015

AJOURNEMENT

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'ajourner la séance ordinaire au lundi 16 novembre 2015 à 19 h.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 30.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.